

## Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule à moteur est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque d'accident minimisé un programme de formation est mis en place dont l'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être ( responsable et conscient des risques de la conduite sur lui et les autres), savoirs (maîtriser le véhicule), savoir-faire (autoévaluation, analyse des situation) et savoir-devenir (progression écocitoyenne) .

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider en s'adaptant à chacun et chacune

L'objectif général est de former des conducteurs sûrs tout au long de leur vie afin d'améliorer la sécurité routière.

## La formation théorique et pratique préparatoire au passage des épreuves de l'examen du permis de conduire B (voiture)

Cette formation est organisée en deux parties : La formation théorique et la formation pratique.

L'examen théorique :

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général (ETG) composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

La formation pratique :

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement .

## Le déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire B (voiture)

Lorsque vous avez passé au minimum 20 heures de conduite et avant le passage de l'examen du permis de conduire votre enseignant de la conduite vous fera entre 6 et 8 heures de préparation (selon votre niveau) pour que vous soyez préparé efficacement à passer cet examen.

Pour cela, il vous fera travailler les points où vous avez le plus de difficultés en étant présent mais en vous laissant tout de même en autonomie car c'est un des points essentiels pour une réussite à cet examen.

Durant ces heures, vous effectuerez des parcours durant lesquels vous rencontrerez des difficultés plus ou moins importantes et auxquelles vous devrez faire face.

Vous ferez également les manœuvres qui peuvent être demandées à l'examen du permis de conduire (marche arrière en ligne droite, marche arrière en courbe, demi-tour, bataille avant et arrière, créneau droit et gauche, épi avant et arrière et arrêt de précision) et vous serez aussi questionné sur les vérifications du véhicule ainsi que sur les gestes de premiers secours.

Cette préparation peut être intense pour certains et moins pour d'autres. Vous allez certainement être amené à stresser et le rôle de votre enseignant va être de faire un travail psychologique et comportemental sur votre personne pour que votre examen se déroule dans de bonnes conditions.

Votre formateur a le même objectif que vous, il veut que vous obteniez votre permis de conduire, mais ce qu'il lui tient particulièrement à cœur est que par la suite vous soyez un conducteur responsable, sûr et prudent sur les routes.

### L'examen du permis de conduire B (voiture)

Vous serez accueillis par un inspecteur du permis de conduire qui enregistrera votre dossier dans sa tablette et ensuite il vérifiera votre identité à l'aide de votre carte d'identité que vous aurez pris soin d'apporter avec vous. Pour la conduite accompagnée, vous devrez également présenter votre livret d'apprentissage.

Ensuite, l'inspecteur vous expliquera ce qu'il attend de vous : Vous allez effectuer un examen d'une durée de 32 minutes durant lequel vous devez respecter le code de la route, les limitations de vitesse jeunes conducteurs, être courtois, être vigilant envers les usagers les plus vulnérables et montrer que vous êtes un conducteur responsable en anticipant et en analysant les situations, en ayant une conduite autonome et économique. Vous devrez vous assurer de bien voir, ne pas gêner, ne pas surprendre et ne pas être surpris. Vous aurez une manœuvre, un arrêt de précision et trois questions (une question de vérification intérieure OU extérieure, une question de sécurité routière et une question de premiers secours).

Durant cet examen vous devrez montrer vos capacités à conduire votre véhicule en totale autonomie, l'inspecteur vous donnera uniquement les directions à suivre sauf lors de la direction à suivre en autonomie.

A la fin de l'examen, vous n'aurez pas connaissance de votre résultat, vous quittez le véhicule en étant courtois et poli envers l'inspecteur.

Vous aurez votre résultat dans les 48 à 72 heures par notre intermédiaire et nous vous expliquerons les démarches à suivre pour la suite.

L'examen du permis de conduire n'est que la finalité de votre formation. Le plus dur sera après l'obtention de ce titre, il vous faudra respecter tout ce qui vous a été enseigné et respecter les règles pour ne pas avoir ou ne pas créer d'accidents.

# La formation théorique et pratique préparatoire au passage des épreuves de l'examen du permis de conduire A1-A2 (motocyclette)

Cette formation est organisée en deux parties : La formation théorique et la formation pratique.

L'examen théorique :

La formation sera validée par l'Examen Théorique Moto (ETM) composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

La formation pratique :

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

## Les équipements réglementaires pour les leçons de conduite en 2 roues

En cas d'équipements manquants ou non conformes, la formation ne peut pas avoir lieu

- Un casque homologué, à sa taille et muni des 4 stickers rétro réfléchissants
- Un blouson ou une veste manches longues résistant (coupe-vent non autorisés)
- Un pantalon ou une combinaison
- Des gants homologués adaptés à la pratique de la moto
- Des chaussures montantes (protégeant la malléole)
- Une tenue de pluie (en cas d'intempéries)

## L'examen du permis de conduire A1-A2 (motocyclette)

### Epreuve hors circulation

L'épreuve hors circulation doit permettre de contrôler des savoirs et savoir-faire du candidat :

- ✓ Le sens de l'équilibre avec ou sans passager
- ✓ La connaissance des commandes et leur emploi
- ✓ L'utilisation de la boîte de vitesse
- ✓ L'efficacité du freinage
- ✓ L'acquisition des techniques d'inclinaison et d'évitement

Les exercices de cette épreuve ont pour but de s'assurer que le candidat maîtrise suffisamment sa machine pour évoluer en sécurité avant l'épreuve en circulation.

## Déroulement épreuve plateau

Lors de l'épreuve, le candidat doit enchaîner 6 manœuvres de base en restant dans la limite du terrain comprenant :

- Trois manœuvres de maîtrise de la moto à allure réduite , dont une sans l'aide du moteur
- Trois manœuvres de maîtrise de la moto à allure plus élevée

Au cours d'un parcours effectué **sans interruption**, vous devrez y démontrer votre capacité à maîtriser la moto à l'arrêt, en vous déplaçant à allure lente (sans et avec passager) et à vive allure, en pratiquant d'abord un freinage, puis un évitement pour vous arrêter, le tout ponctué de plusieurs demi-tours serrés sur une piste de six mètres de largeur.

Le candidat dispose de deux essais à l'exception de l'exercice du déplacement de la moto sans l'aide du moteur où il ne dispose que d'un seul essai.

L'évaluation repose sur un système de notation globale à trois niveaux symbolisés par une lettre :

- note A : niveau bon ;
- note B : niveau satisfaisant ;
- note C : niveau insuffisant.

Pour valider votre examen, vous devez décrocher un A ou un B.

La note C aux deux essais entraîne l'ajournement du candidat.

La chute lors d'un exercice entraîne la note C et l'arrêt immédiat de l'examen.

## L'examen du permis de conduire A1-A2 (motocyclette)

### Epreuve en circulation

#### Déroulement épreuve circulation

Le plus important dans cette épreuve est de faire la preuve que l'on est à l'aise sur deux roues et que l'on sait rouler en sécurité pour nous et pour les autres.

L'épreuve en circulation du permis A doit être une démonstration de conduite.

Il faut savoir faire preuve d'initiative personnelle, mais attention : à bon escient.

Les deux points principaux qui seront observés par l'examineur sont :

- la qualité, le nombre et la justesse de vos contrôles visuels ;
- votre capacité à adapter votre allure aux circonstances et à rouler dès que possible à la vitesse maximale autorisée

Il s'agit de vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

**Contenu :** L'épreuve en circulation consiste pour l'inspecteur à évaluer chez tout candidat :

- le respect des dispositions du code de la route ;
- sa connaissance du véhicule et sa capacité à déceler les éventuels défauts techniques les plus importants ;
- sa maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses ;
- sa capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers sur tout type de route, à percevoir et à anticiper les dangers engendrés par la circulation et à agir de façon appropriée ;

- son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet ;
- sa capacité à adopter un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers, en particulier les plus vulnérables.

Le temps consacré au candidat, qui est de 40 minutes, comprend :

- l'accueil du candidat et la vérification de son identité ;
- la présentation de l'équipement par le candidat et son installation sur la motocyclette ;
- la présentation de l'épreuve par l'inspecteur ;
- une phase de conduite effective **d'une durée minimale de 35 minutes** ;
- l'établissement du bilan de compétences.

L'inspecteur doit préciser aux candidats qu'ils devront, en toute sécurité et avec les précautions requises :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- quitter un stationnement et s'insérer dans le flot de circulation ;
- suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- appliquer les règles du code de la route ;
- adopter une allure adaptée dans les limites autorisées par la réglementation ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables ;
- suivant les circonstances, ralentir, s'arrêter ou repartir sur indication de l'inspecteur.

L'évaluation de l'épreuve en circulation :

- elle sera précédée par les vérifications de sécurité
- introduction de la trajectoire de sécurité, et son évaluation lors de l'épreuve
- la notation est réévaluée : 21 points sur 27 seront nécessaires, au lieu de 17 jusqu'à maintenant

En cas d'incapacité manifeste du candidat à assurer la sécurité, l'inspecteur peut décider de ne pas mener l'examen à son terme. Cette incapacité entraîne l'échec à l'examen.

Vous aurez votre résultat dans les 48 à 72 heures par notre intermédiaire et nous vous expliquerons les démarches à suivre pour la suite.

L'examen du permis de conduire n'est que la finalité de votre formation. Le plus dur sera après l'obtention de ce titre, il vous faudra respecter tout ce qui vous a été enseigné et respecter les règles pour ne pas avoir ou ne pas créer d'accidents.

# L'examen du permis de conduire BE (remorque)

## Epreuve hors circulation

Après tirage au sort de la piste pour l'épreuve de maniabilité, la remorque est mise en place et le véhicule tracteur à côté de la remorque.

Déroulement : Le candidat effectue l'épreuve hors circulation en respectant l'ordre suivant :

- Contrôle de l'immobilisation
- Réglage du siège et des rétroviseurs
- Documents de bord
- Contrôle du véhicule tracteur (état général de la carrosserie et du vitrage, roues, taches)
- Contrôle remorque (état général de la caisse, roues, chargement)
- Mise en marche du moteur
- Positionnement du véhicule tracteur
- Compatibilité (poids, système attelage, câble et raccordements électriques)
- Attelage
- Annonce dimensions et poids de l'ensemble attelé
- Contrôle des feux (croisement, détresse, gabarit, stop)
- Thème tiré au sort (dans un jeu de 6)
- Interrogation orale (dans un jeu de 12)
- Test de maniabilité \*
- Dételage et remise du véhicule tracteur à côté de la remorque
- Gestes et postures (évalués durant toute l'épreuve)

\* Test de maniabilité :

L'expert déclenche le chronomètre au démarrage du véhicule (à l'initiative du candidat). Les déplacements du véhicule doivent être lents, portières fermées.

Il est possible de s'arrêter, descendre (après immobilisation), regarder en vision directe et rectifier la trajectoire par une ou plusieurs marches avant en direction du ou des obstacles précédents.

Dans les 5 minutes imparties : ne pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche avant qu'en marche arrière.

Ne pas sortir de l'aire de manœuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu de l'ensemble de véhicules.

Immobiliser le véhicule, sans franchir la zone matérialisant l'arrêt de précision. Lorsque l'un des objectifs précédents n'est pas réalisé, l'exercice est interrompu. Le résultat défavorable et le motif sont indiqués au candidat.

En cas d'échec au 1er essai du test de maniabilité, l'expert propose immédiatement la réalisation d'un 2<sup>ème</sup> essai. En cas d'échec au 2<sup>ème</sup> essai, le candidat est ajourné.

# L'examen du permis de conduire BE (remorque)

## Epreuve en circulation

Lors de cette épreuve qui se déroule avec un seul candidat, l'expert placé aux doubles commandes évalue :

- Le respect du code de la route
- La connaissance et la maîtrise du véhicule pour ne pas créer de dangers
- La capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers sur tout type de route et à agir de façon appropriée
- Le degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- La capacité à adopter un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers, en particulier les plus vulnérables

Epreuve circulation :

Le temps consacré à l'épreuve en circulation est de 40 minutes, il comprend :

- L'accueil, la vérification de l'identité et la présentation de l'épreuve
- Les vérifications et les dispositions préalables à la conduite du véhicule
- L'établissement du bilan des compétences

La conduite effective est d'une durée de 25 minutes et doit comprendre environ 5 minutes de conduite autonome.

Sur un parcours urbain, routier, autoroutier ou assimilé composé d'environ 1/3 d'agglomération et de 2/3 en rase campagne, le candidat devra savoir :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans le flot de circulation
- Utiliser les rapports de la boîte de vitesses à bon escient
- Suivre un itinéraire établi, se guidant seul, pendant la durée indiquée. Appliquer les règles du code de la route
- Adapter son allure aux conditions de circulation (gabarit, signalisation)
- Adopter une allure normale respectant la sécurité de tous
- Conduire dans un souci d'économie (carburant, gaz à effet de serre)
- Etre courtois envers les usagers et le plus vulnérables

L'évaluation :

Pour être reçu à l'épreuve de circulation, il faut obtenir :

- ✓ Au moins 17 points
- ✓ Ne pas avoir commis d'erreur éliminatoire

Vous aurez votre résultat dans les 48 à 72 heures par notre intermédiaire et nous vous expliquerons les démarches à suivre pour la suite.

L'examen du permis de conduire n'est que la finalité de votre formation. Le plus dur sera après l'obtention de ce titre, il vous faudra respecter tout ce qui vous a été enseigné et respecter les règles pour ne pas avoir ou ne pas créer d'accidents.

